L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MAR DI 16 NOVEMBRE 1880.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 16 novembre.—Température—Temps beau et clair—vents du nord-ouest au sud-ouest avec une température plus haute et baromètre stationnaire ou plus bas.

Température de 15 novembre 1880.

Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	39	4
Midi	50	10
3 P. M.	58	14
6 P. M.	52	11

Bulletin météorologique.

Lundi, 15 novembre, 2 h. 08 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga	50	Louisville, Ky	38
Atlanta	49	Memphis, Tenn	44
Corsicana, Tex	61	Mobile, Ala	54
Cairo, Ill	39	Montgomery, Ala	51
Chattanooga, Tenn	48	Nashville, Tenn	42
Cincinnati, O	39	New Orleans, La	57
Davenport, Iowa	39	Omaha, Neb	42
Dubuque, Iowa	36	Pittsburgh, Pa	32
Galveston, Texas	58	Savannah, Ga	48
Indianola	58	Shreveport, La	55
Keokuk, Iowa	39	St-Louis, Mo	39
Key West, Fla	77	St-Paul, Minn	24
La Crosse, Wis	39	Vicksburg, Miss	53
Leavenworth, Kan	46	Yankton, D. T	39

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	6 09	Nashville, Tenn	9 00
Cairo, Ill	18 06	New Orleans	1 02
Cincinnati, O	13 03	Omaha, Neb	5 09
Davenport, I	3 00	Pittsburgh, Pa	3 11
Keokuk, Iowa	4 01	Shreveport, La	8 08
La Crosse, Wis	2 03	St-Louis, Mo	8 05
Leavenworth, K	5 05	St-Paul, Minn	2 04
Louisville, Ky	7 00	Vicksburg, Miss	53
Memphis, Tenn	11 06	Yankton	2 05

* Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

Sergeant Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au bureau de santé dans les 48 heures.

Mariages.

Henry Livermore A M le Maggie Coyle, Fred Graff à Mlle Julia Reiser.

Naissances.

Mme John P. Billon, une fille, 4 nov;
" Louis Schulz, une fille, 30 sept;
" George Smith, un garçon, 7 nov;
" Wm. J. Grass, un garçon, 7 nov;
" Gustave Gry, une fille, 14 nov;
" Frederick Krafft, une fille, 8 août;
" Frank Wingerter, une fille, 11 mai;
" G. Schneider, un garçon, 5 août;
" George Hegeler, une fille, 23 oct;
" Armand Bachemin, un garçon, 26 oct;
" James Burnes, une fille, 14 oct;
Louis Seeler, un garçon, 20 sept;
Clarence Hyman, un garçon, 4 nov;
James O Brien, une fille, 29 sept.

Décès.

Chlorine, c. 80 ans, rues Delaronde et Dauphine.

Mme Amelia Drake, McComb City

Katie Haner 2 ans, rue Magasins et Avenue Peters.

Cecile Mazin, c. 1 an, No 346, rue Dorgenois.

Veuve H. Leimkuhler, 60 ans, rues Chartres et Hôpital, native d'Allemagne.

Veuve C. Lotz, 62 ans, rue Orange et Route Gentilly, native d'Allemagne.

Mlle Catherine Schoenbrun, 15 ans, rues Claiborne et Union.

Eleanor M. Buchanan 2 ans, rue Prytania, près de Général Taylor.

Charlotte Bernard, 82 ans, No 262 rue St-Philippe.

S. G. Moore, c. 1 an, Carrollton.

George Lafleur, 76 ans, Gretna.

J. McHale Walpole, 33 ans, No 208 rue St-Charles, natif d'Irlande.

Eliza B. Hyde, 83 ans, No 239 rue Commune.

John Finney, 62 ans, No 201 rue St. Joseph natif de la Virginie.

Sarah Washington, c. 15 ans, Carrollton.

Victorine Moore, c. 18 jours, rue Lyon, près Jersey.

Décès de la semaine. Il est mort, dans la semaine dans les limites de la Nouvelle-Orléans, 123 personnes dont 23 de la phthisie 7 de la diarrhée 6 (petits enfants et 1 vieillard) de la débilité 3 de la vieillesse, 3 de la congestion cérébrale 4 de la pneumonie 3 de la bronchite aigue 2 de la bronchite chronique, 3 de maladie (chronique) du Bright, 4 de l'estérite 2 de la dentition 4 d'affection du cœur 4 du trismus nascentium, 3 petits enfants de convulsions, 4 de diarrhée, 2 de fièvres des marais, 2 de la fièvre congestive, 2 de la fièvre scarlatine.

AGES.—Au dessous d'un an, 30; de 1 à 2 ans, 1; de 2 à 5 ans, 9; de 5 à 10 ans, 4; de 10 à 15 ans 2; de 15 à 20 ans, 4; de 20 à 25 ans, 8; de 25 à 30 ans, 7; de 30 à 40 ans, 18; de 40 à 50 ans, 6; de 50 à 60 ans, 17; de 60 à 70 ans, 6; de 70 à 80 ans, 5; de 80 à 90 ans, 6; de 90 à 100 ans, 1; de 100 et au dessus de 100 ans, 1.

NATIONALITÉS.—Autrichiens, 2. Français, 2 (1 Allemands, 9. Irlandais, 8. Italiens, 2. Louisianais, 70. Mexicains, 1. Norvégiens et Suédois, 1. Ecossais, 1. Espagnols, 1. Suisses, 2. Américains (autres que Louisianais), 14; natif des Antilles, 1; non déclarés, 3.

Il est mort 69 personnes du sexe masculin, 54 du sexe féminin, 7 compris 13 de couleur.

Il y a eu 17 décès à l'Hôpital de Charité, 2 à l'Asile St. Vincent, 2 à d'autres institutions publiques.

Les coroners ont délivré 16 certificats de décès. Il y a eu 5 morts-nés, dont 2 de couleur.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST CHARLES.

G R Hubbard J C Brady Wheeling W Va A S Pendleton, Philadelphie. J L Morrow Los. R W Childs et femme, Worcester Mass. W S Crosby Evansville. L A Underwood E H Garrett, E C Collum, New York. B A Hazell Delaware. Wm E Moore, Cincinnati. C P Bishop et femme C G Bishop Mobile. Mrs Hogg Lisbon. H W Baldwin Johnstown. J L Jefferson, W G Small C F Foster, New York. R P Butler, Lincoln, Neb. Saml Everett, Ohio. Shephard Pittsburgh. E W Giles, H S Sargent et femme, Mlle Adèle Belgarde, Mme Levy, Mlle Rosenfeldt. Master Levy, Mrs Bush, Mme D M Burgess et 3 enfants, Miss Hattie Baldwin Havane. S M Allen Chicago. E W Gould, Sir W F Hallday. R M Sands, Nlle Orléans. S R Spaulding Terrebonne. W J Mitchell Cincinnati. W H Cash, Key West. Fla. F E Williams, St Mary. J P Van Bergen Louisiane. Mrs Rogers, M F Thompson, Kentucky. E K Perry, Nlle Orléans. C W Chamberlain, Boston. Geo C Hines, Albany New York. Dan Breen, New York. L LeBourgeois, Le. H S Sandford, D O Case, Sandford, Fla. A B Sansum, St Louis. Geo S Parker, N O. H F Schultz, N Y. H Green Jackson, J Mauvy, Nashville. Jno G Baldwin, Texas. Frank Trontman, Ky. J B Mosson et femme, Le. J A Sedelle Jr, St Louis. Geo T Wood, Louisville. J P Gaertner, Memphis. H H Clunre, Liverpool, Eng. C H Purel, Chicago. M F Archer, Memphis. S Graham, Piniwood Tenn. H E Lucas Madison. Parish J Floyd King, Concordia. C Cordell, Tensas. Geo D Cagia Jr. Terrebonne. Jos A Breaux, Nlle Balarie. Geo G Zenor, Mlle. Nelle Zenor. St Mary. W H Baxter, New York. Geo S Stockwell, Mobile. N O Rhodes, Arkansas. Tenn. Geo E Bunker Philadelphie. Thos S Wilkinson, Isle de la côte. J H Spence Jr, Ga.

CITY HOTEL.

Jos G Segzo, Cincinnati. T A T Vaughan, Philadelphie. J L Purgear, John Bebler, Brownsville, Tex. W C Byrd, St Louis. C P Hampton J E Ns. W F Perkins, A J Perkins, Lac Charles. M W Mooney et femme, San Antonio. C Kinchlin, C McDonald, St Louis. H A McLeod, Miss. H Haines, Rising Sun, Ind. H Castella et femme, Cairo. J M Singleton, St Louis. A E Bahr, femme et enfant, Beauregard Mobile. H C Minor, I F Sutton, Tennessee. W H Rensud, ville. A M Cudahay, R M Bloom, Les agents. C O Cuchron, Virginie. F H Hough ton Terrebonne. H Lemle, Ile. V D Walsh, M Jackson Bayou Sara. W F Fowler, ville. N M Ferguson, Greenville, Miss. J C Brooks, Vicksburg. W W King, Hearer. H F Smurdil, Miss. M Sammeals, Galveston. Mlle Cora Sammeals, Mr H Carter, Victoria. Jno F Irvine, femme, et servante, Bayou Sara. J Stevenson, ville. J M Benson, femme et enfant, Montecello, Miss.

Association de Bienfaisance New Lusitanos.—La société de bienfaisance New Lusitanos est ancienne parmi nous, elle datait de 1858, à sa naissance, elle ne comptait que 50 membres, elle en compte aujourd'hui près 600. On voit quels progrès elle a fait, depuis sa création.

Cette utile et bienfaisante société célébrait, avant-hier, dimanche, son 23e anniversaire, et cette célébration a été splendide, bien qu'un temps détestable fut venu la contrarier, en dépit d'une pluie battante, la plupart des membres s'étaient réunis avant une heure de l'après-midi dans leur salle de réunion, rue Decatur entre St. Philippe et Ursulines, et bravant une pluie diluvienne que venait encore rendre plus désagréable un vent violent du Nord.

La procession s'est rendue ensuite à la Salle Grunewald où l'attendait un splendide banquet arrosé de vins généreux. La gaîté la plus franche n'a cessé de régner au milieu de cette fête, à laquelle avaient voulu prendre part des représentants de l'ancienne Société Old Lusitanos Portugaise, des Bouchers, Française, de Jackson, de St-Maurice, des Fils de la Louisiane, etc.

Nous avons vu aussi beaucoup de représentants de la presse qui, comme nous, ont été l'objet des attentions les plus délicates de la part des officiers de cette excellente société.

Plusieurs toasts ont été portés qui ont été accueillis avec enthousiasme, puis l'assemblée s'est joyeusement séparée.

M. H. Pretus est président de la société, M. C. Camille, premier vice président, M. E. Durvoisin, second vice président, M. E. G. Bander secrétaire, M. Paul Devron sous secrétaire, M. M. Troch trésorier, M. J. Suarez percepteur, M. J. Carellero grand marshal, le Dr J Dell Orto médecin.

Le Bureau de Police a siégé, hier soir, sous la présidence du maire.

Le policeman Cheevers [du premier precinct], accusé de conduite indigne d'un officier, a été condamné à la perte de dix jours de paie.

Les policemen J. Dooty (du deuxième precinct) P. S. Esmerson, (du sixième) accusés de négligence; F. Cuff (de la station du port) accusé de n'avoir pas répondu à l'appel, Wm. Finney de la même, station) accusé d'avoir désobéi à son supérieur, ont été rayés des cadres.

Les policemen Martin et Miller [du premier precinct] accusés de conduite indigne, ont été condamnés à perdre cinq jours de paie.

Après avoir reçu plusieurs désinissions, le bureau s'est ajourné à lundi prochain.

Les fonctionnaires municipaux actuels et leurs successeurs.—Les élus du 2 novembre se sont présentés, hier matin, à l'hôtel de ville, où M. Patton les a reçus avec sa politesse habituelle.

La foule était nombreuse dans les longs corridors humides et sombres.

M. Shakspeare, prenant la parole au nom de ses collègues et au sien, a dit que les administrateurs et lui ont été choisis par le peuple, qu'ils venaient munis des certificats du gouverneur.

M. Patton lui a répondu que les fonctionnaires actuels n'ignorent pas qu'une élection a eu lieu, mais qu'ils ont consentés des avocats, la considèrent comme illégale et ne veulent pas reconnaître leurs successeurs.

M. Fitzpatrick, choisi administrateur du département des travaux publics, ayant montré sa commission au maire, et celui-ci lui ayant fait observer que l'élection était illégale le gouverneur ne pouvait pas donner de commissions, M. Collins a dit qu'ayant été candidat, il ne pouvait pas se retrancher derrière l'illégalité de l'élection, et était, conséquemment, prêt à livrer ses bureaux à son remplaçant.

Répondant à une question de M. Patton, M. Collins a ajouté qu'il n'avait pas l'intention de se démettre de ses fonctions, mais il croyait qu'elles étaient expirées, et il ôderait la place, immédiatement, à son successeur.

"L'élection est illégale, lui a dit le maire. Si vous vous démettez de vos fonctions ou créez une vacance, la section 2 de la 4e partie du 3e décret de fait; une fois un décret a désigné votre remplaçant. L'article 32 de la charte nous oblige à demander aux tribunaux un "mandamus" qui vous défende d'abandonner votre place sans donner votre démission."

M. Guillotte, en constatant le refus des autorités municipales actuelles, a proposé au nouveau maire et aux nouveaux administrateurs de se retirer et de s'adresser ensuite aux tribunaux.

M. Fitzpatrick ayant demandé au maire de livrer le département des travaux publics, M. Patton lui a répondu qu'il le confierait à un autre en attendant que la question soit décidée.

M. Marks a dit que les débats étaient inutiles, que le Conseil, en comité général, avait tracé sa ligne de conduite et la suivrait dans le cas où M. Collins se démettrait de ses fonctions ou abandonnerait ses bureaux.

M. Chevalley a ajouté que la cour déciderait le point de droit d'ici à une dizaine de jours.

M. Shakespeare et ses collègues—excepté M. Fitzpatrick—se sont alors retirés.

M. Collins et M. Fitzpatrick ont entamé une conversation à voix basse, puis ont quitté le salon du maire. On les a vus quelques instants plus tard, entrer dans les bureaux de M. Collins, où M. Patton et M. Chevalley les avaient précédés et les attendaient.

M. Collins, a dit M. Chevalley à l'Administrateur du département, je viens d'être nommé à votre place," et, en même temps, il posait la main sur une poche dans laquelle se trouvait un papier ainsi conçu:

"Bureaux du maire.

Nlle Orléans, 15 novembre 1880,

A l'Hon. E. R. Chevalley.

Je vous nomme par les présentes, administrateur du département des travaux publics, M. Collins l'ayant abandonné.

I. W. PATTON,
Maire de la Nlle-Orléans.

Mais, s'est écrié M. Fitzpatrick, M. Collins n'a pas encore donné sa démission.

M. Chevalley lui a répondu: "Je ne sais rien de tout cela, le maire m'a nommé, et je suis administrateur pour quelques jours."

M. Fitzpatrick s'adressant à M. Collins: "Est-ce à moi, ou à M. Chevalley que vous livrez le département?

M. Collins.—A vous, M. Fitzpatrick.

M. Collins a, là dessus, remis ses clés à M. Fitzpatrick, qu'il a présenté aux commis.

"M. Chevalley, a ensuite dit M. Fitzpatrick, je désire vous faire observer que vous avez été nommé avant que M. Collins se fût démis de ses fonctions, ent abandonné la place ou créé une vacance. M. Collins a déclaré qu'il était prêt à me livrer le département, mais il n'a pas déclaré l'avoir fait."

A la demande de MM. Chevalley et Fitzpatrick, la foule a évacué la salle et tout est rentré dans le silence.

M. Chevalley ayant quitté les bureaux après le départ des spectateurs, M. Fitzpatrick en a fermé les portes, dont il a gardé les clés.

M. Fitzpatrick a soumis aux tribunaux la question du reins de M. Chevalley.

M. Strauss, courtier, attaqué, dans ses bureaux, par son gendre—M. J. Strauss, courtier de la rue Carondelet, raconte en ces termes l'attaque de son gendre, le capitaine Charles L. C. Case:

"A 10 heures moins dix minutes, je me rendis à mes bureaux comme je le fais d'habitude le dimanche matin, pour lire les journaux. J'y étais depuis deux ou trois minutes lorsque Charles L. C. Case parut à la porte. Je cherchais une carte dans le moment. Il me dit, en entrant: "Etes-vous seul?" Je gardai le silence. Il franchit alors la grille en fer et vint à moi; il me jeta violemment sur le plancher en se servant d'une jambe, s'agenouilla sur moi, posa sur moi et introduisit une main droite dans ma bouche de telle manière que je ne pouvais ni parler ni appeler au secours. Il se mit à m'étrangler de sa main gauche, et il m'était impossible de respirer. Il me serra la gorge trois ou quatre fois en s'écriant: "Vous êtes la cause de ma séparation d'avec ma femme et mes enfants!"

"Je ne voyais que les étoiles devant moi. J'essayais d'atteindre quelque chose afin d'enfoncer la fenêtre de devant et attirer l'attention des passants; mais j'essayai en vain.

"Voyant qu'il me retenait, il tira de sa poche deux papiers et me dit: "Si vous ne les signez pas, je vous tuerai"; il fit en même temps le mouvement de s'armer d'un pistolet. Après avoir résisté à la douleur aussi longtemps que possible et m'apercevant que les forces m'abandonnaient, je lui fis comprendre, par un signe de tête, que je consentais à ce qu'il exigeait de moi. Il avait toujours la main dans ma bouche. Il me donna la permission de me lever; sa main était encore sur ma gorge, mais la pression était moins forte.

"Je fus au comptoir et là signai les deux documents; il m'obligea à endosser l'un d'eux. Je ne saurai dire ce qu'ils étaient ces papiers; l'un était long, l'autre ressemblait à un billet. Dès que je les eus signés, il les fourra dans la poche de son gilet de dessous, et me dit: "Si jamais vous dévoilez ce que vient de se passer entre nous, je vous tuerai, soyez-en sûr;" puis il s'en alla précipitamment.

"Une demi-heure plus tard, la couturière de ma famille, en passant en face des bureaux (Elle cherchait M. Boyer, mon attaché), aperçut Case debout, regardant pardessus le rideau de la vitrine; il était armé d'une canne plombée.

"En commettant cet acte de violence, il m'avait brisé une dent de devant et il m'avait tellement serré la gorge que je serais mort si je n'avais pas fait ce qu'il voulait. Mes yeux brillaient comme ceux d'un fou furieux, et il semblait prêt à tenter quoi que ce fût pour arriver à son but.

"Quand je signai les documents mes nerfs étaient dans un état tel que je ne pourrais pas dire ce dont il y est question. Je me souviens seulement, que l'un d'eux était long et l'autre paraissait court. Il s'écoula au moins six ou sept minutes avant que j'aie pu revenir à moi et me rendre aux bureaux du chef de la police.

"Je ne peux pas m'expliquer la conduite de Case, attendu que mon nom est si mal écrit que n'importe qui verra, tout de suite, qu'il n'est pas écrit comme d'habitude. C'est un griffonnage et les caractères ne peuvent être négociés nulle part.

"J'avais fait pour Case tout ce qu'il m'avait demandé. Depuis qu'il a épousé ma fille, je lui ai donné $6000 comptant, et j'ai partagé mon bureau avec lui. Il avait chez moi tout ce qu'il pouvait désirer. Or, mais longtemps caché ses mauvais traitements à l'égard de sa femme. Il rentrait chez lui à une heure avancée de la nuit, marchait sur la galerie de devant durant une ou deux heures, puis disparaissait et n'était de retour qu'à trois ou quatre heures du matin. Je n'ai jamais pu comprendre sa conduite."

M. Case a été arrêté aussitôt après que M. Strauss eût formulé une plainte devant le juge Sheehan.

On a trouvé sur lui les deux papiers que M. Strauss avait signés.

Le premier est un billet de deux mille piastres, ainsi conçu:

"Ce billet est donné comme une réparation partielle du tort que j'ai fait au capitaine Case."

Voici la traduction du second:

"A M. L. C. Case—J'avoue que dans le courant de l'été de 1878, je vous ai administré du poison, et que je vous en ai fait administrer en 1879—en l'absence de votre femme, dans les deux circonstances, que les deux poisons étaient une préparation de cantharides et vous étaient administrés à l'effet de causer la maladie dont vous souffrez encore; que m'étayant du résultat de mon acte, je vous ai faussement accusé auprès de votre femme, et que j'y ai eu recours pour détruire son affection pour vous; que j'ai fait circuler des bruits scandaleux à votre préjudice.

14 novembre 1880.

Convention des Etats de la vallée du Mississippi.—C'est aujourd'hui, à midi, que se réunit, dans notre ville, la convention qui a pour mission d'aviser aux moyens d'améliorer la navigation du Mississippi.

Beaucoup de délégués sont arrivés depuis hier.

Le comité de réception se tiendra au salon P de l'hôtel St-Charles. Les représentants des différents Etats de la Vallée sont priés de s'y faire inscrire.

Le comité de réception, dont M. J. C. Henderson est secrétaire pro. tem., et M. J. C. Soudday, sous-secrétaire, a été, hier soir, au salon O de l'hôtel St. Charles.

MM. W. M. Owen, chairman, S. W. Buck Esq., Adolph Meyer Esq., W. H. Howcott Esq., W. A. Gwyn Esq., A. Brady Esq., F. N. Strong Esq., Jesse K. Bell Esqs. E. B. Briggs Esq., A. K. Miller Esq., étaient présents.

Le salon sera ouvert pour la réception et l'inscription des délégués.

La Convention se réunira au capitole —State House.

On parle de faire une excursion aux jetées pour les délégués de l'Ouest.

Cour Criminelle de District.—A la section A — juge Roman — Le jugement de Pedro Fuggeveris, Fred Rookel et Formidorn Dupart, accusés de possession de billets d'une loterie non autorisée; celui de Caroline Batier et Henrietta Wilson, accusées de vol, celui d'Ellen Geary, accusée de voies de fait; celui de Toussaint Johnson, accusé de coups de poignard—ont été remis indéfiniment.

Ont été fixés à ce matin: Le jugement de Thérèse Martina, Lodoiska Avril et Julien Victor, accusés de grand vol; celui de Mary Taylor et de Louisa Williams, accusées de blessures; celui de Reuven Fortier, accusé de coups de poignrd; celui de Sylvester Wood, accusé d'attaque dans une intention de viol.

A la section B — juge Luzenberg — Alexander Warren, accusé de voies de fait, s'est déclaré innocent.

Wm White s'est reconnu coupable de vol.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de George Samuel, accusé de coups de poignard.

Le jugement d'Henry Jacobs, accusé de bigamie, a été remis indéfiniment.

Richmond Cook, c., convaincu de vol, a été condamné à un mois de prison de paroisse.

Ont été fixés à ce matin: le jugement de John P. Exnicios, accusé de s'être approprié des deniers publics; celui d'Angeline Walker, c., accusée de coups de poignard.

La cour s'est ajournée en témoignage de respect pour la mémoire du M. John Finney, membre distingué du bureau louisianais.

Cour du juge Miltenberger.—Mattie Lewis, Fannie Williams et Annie Lewis étaient accusées d'ivresse et de bris de paix; la première a été condamnée à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse; les deux autres ont été acquittées.

Charles Enloe, Wm Thompson et Alice Johns étaient accusés de s'être battus et d'avoir troublé la paix; le premier a été acquitté; les deux autres ont été condamnées à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

Marie Fusly, accusée de s'être enivrée, d'avoir troublé la paix et de s'être servie d'un langage obscène, a été condamnée à une amende de $15 ou à trente jours de prison de paroisse.

Charles Collins, accusé d'avoir insulté M. Charles Debat et d'avoir eu sur lui une arme cachée, a été condamné à une amende de $10 ou à quinze jours de prison de paroisse.

Pascal Feno, accusé de port d'armes cachées, d'ivresse et de bris de paix, a fourni un cautionnement de $100 en attendant l'interrogatoire.

Pat Breslaw, accusé de voies de fait, d'ivresse et de bris de paix, a donné le même cautionnement pour répondre de sa comparution.

Cour du juge Shechan.—Michael Neader, accusé d'insultes et de menaces, a dû donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite. A défaut de cautionnement, il passera vingt jours en prison.

John Malloy, qu'un affidavit accusait de vagabondage, a été envoyé à la maison de correction.

Steven Moore, William Martin, accusés d'ivresse et de bris de paix; Peter McCabe, d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène—ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Charles L. C. Cass, accusé d'avoir assailli M. J. Strauss, a été requis de fournir un cautionnement de $1000 en attendant l'interrogatoire.

Paragraphes.—La foire organisée pour grossir la somme destinée à la construction de l'infirmerie Touro, aura lieu sous peu. Nous publions à ce sujet la correspondance suivante:

Au Rév. I. L. LEUCHE, en ville,

Révérend et cher monsieur—Ayez la bonté de passer à mon magasin et d'y choisir un orgue, que je serai heureux de donner à la foire au profit de l'infirmerie Touro.

Je suis, avec un profond respect,
Votre obéissant serviteur,
L. GRUNEWALD,
Par Adolphe Pollatseck.

A M. L. GRUNEWALD.

Cher monsieur—Veuillez agréer mes sincères remerciements pour votre magnifique cadeau. Je passerai à votre magasin le plus tôt possible, afin d'y choisir un orgue que je présenterai au comité chargé de la foire.

Je suis, avec reconnaissance et respect,
Votre obéissant serviteur,
I. L. LEUCHE.

—Le Conseil de Ville a promulgué de nouveau l'ordonnance qui défend de fumer sur les quais des steamers et de navires en déchargement. Toute infraction entraînera une amende de cinq à quinze piastres ou un emprisonnement de cinq jours, au gré du recorder. — Le sergent Donovan, commandant du "precinct" du port, a été requis de veiller à la rigoureuse exécution de la loi municipale.

—Une dizaine d'hommes pris de boisson faisaient du bruit, entre minuit et une heure, au coin des rues Canal et Dauphine. L'officier Pelissier s'approcha d'eux et les engagea à ne pas troubler ainsi la paix; ces paroles conciliantes n'ayant produit sur eux aucun effet, il leur ordonna de les taire; ils s'élancèrent sur lui, le terrassèrent, puis s'éloignèrent à la course. L'agent se mit à leur poursuite. Un d'eux déchargea sur lui un pistolet; l'officier lui envoya une balle et, se jetant au milieu de la bande, arrêta F. Brabson et Pascal Feno, qu'il amena au poste.

—Le feu a détruit, hier matin, la gare du chemin de fer de Chicago, de St-Louis et de la Nlle Orléans, rue Calliope, entre celles de Magnolia et Clara. Deux "cars" de voyageurs ont également été la proie des flammes. Les compagnies de pompiers ont répondu promptement à l'appel, mais dans cette circonstance, de même que dans plusieurs autres, le manque d'eau a rendu leurs efforts inutiles, et rien de ce qui se trouvait dans la bâtisse n'a été sauvé. La perte, non compris les effets de passagers, les meubles, les livres, les objets de prix de la compagnie et des employés, est portée à trente-cinq mille piastres. Des assurances prises au Nord et dans l'Ouest la couvrent.

—Les maisons qui avoisinent la gare ont été endommagées. Les réparations ne coûteront pas un millier de dollars.—Un des deux waggons était un "sleeping car"—dortoir, il était de premier ordre, appartenait à l'Illinois Central Railroad et valait douze mille piastres.

—Le juge Sheehan, recorder du district supérieur, a refusé, hier matin, de céder la place à l'hon. Davey.

—A la cour civile de district, la succession d'Antoine Galibert est ouverte.

—Le gouverneur a payé à Mike Hennessey et D. S. Gaster, aides du chef de la police, la récompense de deux cent cinquante piastres, offerte pour l'arrestation et la condamnation des meurtriers de Meade, dans une proclamation du 11 avril dernier.

—La cour de circuit des Etats-Unis et la cour civile de D strict se sont ajournées, hier, à la nouvelle de la mort de M. John Finney.

—Le gouverneur a nommé Matthew V. Hargrove notaire de la paroisse Calcasieu.

—M. Louis F. Bergé réclame à la Nlle-Orléans l'intérêt de dix-sept "bonds" de mille dollars. Le demandeur est porteur des obligations que la municipalité a émises, qui sont toutes datées du 1er juillet 1852, payables à quarante ans de date, et portant un intérêt de 6 pour cent à payer le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année. M. Bergé a obtenu, du juge Lazarus, un "mandamus" qui ordonne au maire et aux administrateurs de prélever, en décembre prochain et en décembre de chaque année, sur les meubles et les immeubles de la ville, une taxe suffisante pour faire face au paiement de l'intérêt des bonds. Ceux-ci ont été émis en vertu des lois de 71 et 72 de 1852.

—Jas Lennon et Thomas C. Beaworth, accusés d'ivresse et de bris de paix, ont été déposés à la station centrale.

—Le gouverneur a lancé une proclamation qui fixe le jour d'actions de grâces au jeudi, 25 novembre—même date que celle qu'a fixée la proclamation du président des Etats-Unis.

—Il a été formé, hier, à la cour civile de district, un jury dont les fonctions expireront le troisième lundi de décembre, et qui servira durant une semaine dans chaque division.

—Dans l'action qu'il institue contre M. Charles L. C. Case, M. Jacob Strauss, après avoir déclaré qu'il a été violemment assailli, dans ses bureaux, par le défendeur, et forcé de signer deux papiers qui sont par le fait frappés de nullité, demande que le shérif des cours civiles soit requis de saisir les documents.

—Andrew Mitchel, c, accusé d'attaque à main armée, a été arrêté au coin des rues Canal et Claiborne.

—Charles Smith, c, a été arrêté dans la rue Franklin, entre les rues Bienville et Douane. Julia Baptiste, l'accuse de lui avoir volé une piastre trente-cinq sous.

Philippe Pascal, c, accusé de s'être battu, d'avoir troublé la paix et d'avoir blessé Eugène Hecker, a été arrêté dans la rue Tonti, près St Louis.

—Lucinda Pascal, c. pour s'être enivrée et avoir troublé la paix, a été arrêtée au coin des rues Douane et Franklin.

—Jas. Kayburn, c, a été arrêté au coin des rues Douane et Franklin. Ella O'Neil l'accuse de l'avoir battue.

—Robert Lewis, c, qui vient du pénitencier, a été arrêté au coin des rues Levée et Léonidas. L'officier Boudousquié l'accuse d'ivresse, de bris de paix, de langage obscène et de port d'armes cachées. Thomase Neimer l'accuse d'attaque à main armée, dans une intention de meurtre.

—Un cheval attelé à une charrette à lait a été effrayé et a pris le mors aux dents. Arrivé au coin des rues Patterson et Verret, il s'est heurté contre le réverbère, qu'il a cassé.

—Peter McCabe a été arrêté au Théâtre St-Charles. Il est accusé de s'être enivré, d'avoir troublé la paix et de s'être servi d'un langage indécent.

—John Maloy, accusé de vagabondage, a été arrêté au No 170 de la rue Tchoupitoulas.

—Bob Woods, c., pour ivresse et indécence, a été arrêté à la gare du chemin de fer de la Mobile, au pied de la rue Canal.

—Hattie Moore a été envoyée à l'hôpital, du No 69 de la rue Bourgogne. Elle souffrait d'une blessure à la tête; elle se l'était faite en tombant sur le trottoir, dans un moment d'ivresse.

—Mollie Smith, c., pour insultes et infraction à l'ordonnance 528 qui a trait aux prostituées, a été arrêtée dans la rue Dauphine, près Conti.

—Marie Roper, c., accusée d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène; Sarah Moore, c., d'ivresse et de bris de paix; Ellen Hallman et Marie Bell ou Buffee, d'ivresse et de bataille, ont été ébrouées à la station de la Place Jackson.

—Michael Hanley a été écroué à la même station. Hattie Moore l'accuse de voies de fait.

—Jacob Valcour, c., pour avoir fait un tapage infernal au coin des rues Dufossat et Constance, a été écroué à la station du septième precinct.

—Hier matin, à sept heures et demi, Jack Lemoune, c., a été légèrement blessé à la jambe droite, au coin des rues Decatur et Toulouse, par un camion.

—Dans le procès intitulé "la Nouvelle-Orléans contre Jean Dubarry" propriétaire d'un marché particulier, l'ancienne troisième cour de district avait donné garde en cause au défendeur, auquel la municipalité réclamait trois cents dollars, montant de la "licence" que Dubarry se bassait sur ce que l'ordonnance qui impose la licence est contraire à la constitution, qui veut que la taxe soit égale et uniforme. La cour suprême a renversé, hier, l'arrêt, et donné gain de cause à la ville.

—Hier, à deux heures de l'après-midi, Harry Chapman, c., employé à bord du steamer Montreal, amarré au pied de la rue Philippe, y a été blessé au bas de la cuisse droite et mâché sur un bas de cuisse droite et mâché sur un bas de cuisse droite et mâché sur un bas de